Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 26 (1897)

Heft: 10

Artikel: De l'enseignement de la grammaire et de l'orthographe aux trois degrés d'une école primaire par la méthode du livre de lecture [suite et fin]

Autor: Thorimbert D.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1039435

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

nous pouvons conclure que le programme le mieux conçu sera évidemment celui qui saura, - pour l'enseignement de la langue par exemple, — prendre le *Livre de lecture* comme centre et point de départ de tous les exercices de français, à savoir : leçons de choses, récitation, vocabulaire, grammaire, orthographe et composition. C'est le motif qui nous a engagé à faire une étude comparative entre les différents programmes de la Suisse romande Cette étude comparative intéressera peut-être plus d'un lecteur du *Bulletin*.

Ce sera le sujet d'un second article sur nos *Programmes scolaires*.

P.

DE L'ENSEIGNEMENT DE LA GRAMMAIRE

ET DE L'ORTHOGRAPHE

aux trois degrés d'une école primaire par la méthode du livre de lecture

(*Suite et fin*)

V. Grammaire ou orthographe de règles

a) SON IMPORTANCE

L'orthographe de règles n'est autre chose que l'application des différentes règles de la grammaire. Elle nous apprend à écrire la fin des mots seulement ; elle est donc bien moins importante que l'orthographe d'usage dont elle est pour ainsi dire le complément. Néanmoins, ce qui se passe toutes les années dans nos examens fédéraux de recrues nous dit assez que cette partie ne doit point être négligée dans nos écoles. N'y voyons-nous pas, en effet, que les meilleures notes pour la composition sont toujours obtenues par les travaux qui ont le moins de fautes grammaticales et que le style n'y tient souvent que le second rang ? Le maître soucieux de l'avenir de son école et de l'accomplissement de son devoir lui vouera donc tous ses soins. Il enseignera à ses élèves les principales règles de la grammaire, mais non d'après la marche routinière et inintelligente qui, à force de répétitions, fait pénétrer bon gré mal gré dans la mémoire de jeunes disciples des formules abstraites et incomprises. Pour développer leur intelligence et rendre ces leçons fructueuses, il doit employer la méthode des faits, la seule rationnelle qui procède de l'exemple à la règle. Elle pose les exemples comme fondement et en déduit les règles comme conséquences. Ainsi la grammaire a été faite, ainsi doit-elle être étudiée.

Ce procédé se justifie du reste par la nature même des choses : l'enfant exprime ses pensées, parle, lit avant d'avoir étudié la grammaire. Il est donc naturel de prendre pour base des notions nouvelles et abstraites, des connaissances positives et acquises.

b) MÉTHODE A SUIVRE

La méthode socrative déductive est ici certainement plus fructueuse que la méthode inverse. La marche à suivre sera donc celle-ci, d'une manière générale :

Le maître transcrit au tableau noir une ou plusieurs phrases, tirées de la lecture faite en dernier lieu, et dans lesquelles se trouve appliquée la règle qu'il s'agit d'étudier. Il sera bon même de souligner les mots sur lesquels on veut fixer l'attention. Puis, par une série de questions bien coordonnées, l'élève est amené à se rendre compte de la raison de telle ou telle manière d'écrire, et à formuler la règle à sa façon. Puis, il est invité à la découvrir dans d'autres exemples également empruntés au livre. Des exercices d'application plus ou moins étendus, oraux ou écrits, et enfin l'étude du numéro correspondant de l'*Appendice grammatical,* achèveront de graver dans sa mémoire la notion acquise. Inutile d'insister sur les avantages qu'offre cette méthode au point de vue du développement intellectuel et de la stabilité des connaissances. Les règles de grammaire ainsi étudiées lentement et pas à pas, ne sont plus des formules vides de sens où la mémoire joue le principal rôle.

c) CHOIX DES EXEMPLES

Il ne sera pas inutile de placer ici quelques observations touchant le choix et l'usage des exemples. Les règles de grammaire étant une grande partie basées sur l'usage, les exemples à choisir pour l'exposition de ces règles pourront et devront toujours être empruntés au livre de lecture.

Ces exemples seront, autant que possible, simples pour que les élèves en comprennent aisément le sens, frappants par la forme autant que par le fond ; courts pour se graver facilement dans la mémoire. Il y a avantage à se servir pour l'explication des divers cas d'une même règle, d'un seul exemple que l'on modifie le moins possible par une transposition, une addition, une suppression, ou une substitution de mots. La comparaison de formes semblables et presque identiques fait mieux apparaître les différences dans l'analogie, et distinguer ainsi les nuances qui différencient les cas d'application d'une même règle. De plus, les exemples uniformes sont plus faciles à retenir, car l'un rappelle l'autre.

Par exemple, pour les divers cas des participes, il serait préférable de n'employer qu'une seule et même phrase que l'on remanie selon les exigences de la règle comme : 1° Les

fleurs *cueillies*. 2° Les fleurs sont *cueillies*. 3° *a)* Nous avons *cueilli* des fleurs. 4° *b)* Les fleurs que nous avons *cueillies* sont odorantes.

d) DE L'ANALYSE

Disons quelques mots aussi de l'analyse. Cet exercice, renfermé dans de justes limites, a aussi son utilité ; c'est l'un des meilleurs moyens, sinon le seul efficace, pour contrôler l'application des règles, puisqu'elle tend directement à justifier l'orthographe des mots en vertu de leurs rapports ou de la fonction qu'ils remplissent dans la phrase. Comment les élèves parviendront-ils à l'applications des règles grammaticales, s'ils ne connaissent pas la nature des mots, ni leurs rapports entre eux, ni leur rôle dans la proposition ? L'analyse ne sera donc pas reléguée à l'arrière-plan, mais on se bornera à l'analyse orale. Le procécé le plus simple et le plus expéditif consiste à écrire le texte à analyser au tableau ; les élèves le décomposent en propositions, qu'on sépare par des traits verticaux. Ils examinent ensuite la phrase sous le rapport de la liaison et de la coordination des propositions.

Puis vient la décomposition de chaque proposition en ses parties principales, et enfin l'analyse de chaque mot ou analyse grammaticale.

e) DES DICTÉES

Les dictées sont d'une efficacité incontestable dans l'enseignement de l'orthographe grammaticale. Elles servent, en effet, de sanction à l'étude des règles, de complément nécessaire aux devoirs grammaticaux, et permettent à l'instituteur de faire passer dans l'intelligence de ses élèves des notions scientifiques ou littéraires qui compléteront l'enseignement scolaire en suppléant aux lacunes forcées de son programme.

On peut distinguer les dictées en phrases détachées, en rapport avec quelques règles particulières et celles en texte suivi, récapitulatives d'une série de leçons, ou roulant sur toutes les matières vues antérieurement. Mais, quel que soit leur objet grammatical, elles ne seront rationnelles que si les élèves ont déjà étudié, à l'aide du livre de lecture, les règles qui s'y trouvent expliquées. C'est ce que nous appelons les dictées préparées. On ne saurait trop recommander ce procédé. On n'oubliera pas d'écrire au tableau noir les mots nouveaux dont l'orthographe usuelle présente quelque difficulté si par hasard la dictée n'a pas été préparée.

Le maître peut trouver dans les grammaires Larousse, Larive et Fleury des exercices qui serviront de thèmes de dictées, si toutefois, les textes du livre de lecture n'étaient pas suffisants.

f) DES DEVOIRS

C'est ici une partie essentielle de la nouvelle méthode et justement celle avec laquelle se familiariseront le plus difficilement les partisans des Larousse et Larive et Fleury.

Les philosophes ont remarqué que la seule instruction solide est celle que l'élève tire de son propre fonds : le savoir est un trésor qui ne se commande pas et ne se donne pas ; il s'acquiert, il se prend.

Cela dit, nous allons passer brièvement en revue quelques-uns des exercices que nous pouvons tirer du livre de lecture, en application des règles étudiées.

1. DU NOM

Extraire les noms propres d'un chapitre.

Extraire les noms communs d'un chapitre.

Transcrire dans une colonne les noms masculins, et dans une autre les noms au féminin avec le déterminatif qui leur convient.

Mettre au pluriel les noms au singulier et au singulier les noms au pluriel.

Exercice spécial sur les exceptions désignées dans l'appendice grammatical du livre de lecture.

2. DE L'ARTICLE

Joindre l'article convenable à quelques noms désignés d'avance dans le livre de lecture.

Changement du singulier en pluriel et vice versa.

3. DE L'ADJECTIF

Joindre les différents adjectifs déterminatifs renfermés dans l'*Appendice grammatical* à des noms désignés d'un chapitre du livre de lecture ; les mettre au pluriel, au singulier, au masculin, au féminin.

Pour l'adjectif qualificatif, substituer un nom féminin à un nom masculin, un nom au pluriel ou deux noms au singulier à un nom au singulier.

Exercice spécial sur les exceptions au féminin des adjectifs, désignées à l'appendice grammatical.

4. DU PRONOM

Remplacer un nom par un pronom ou un pronom par un nom.

Exercice en texte suivi :

Exemple, chapitre XXII, pages 30 du degré moyen : *Charles le vaniteux*, au lieu de *Charlotte la vaniteuse*. Chapitre XXX, page 41, *Faustin l'ivrogne* remplacé par *Faustine l'ivrognesse*, etc.

5. DU VERBE

Ici, les exercices peuvent et doivent être nombreux. Nous n'indiquerons que quelques exercices en textes suivis :

Soit encore le chapitre XXX. *Faustin l'ivrogne*, on pourra :

a) Mettre ce texte au pluriel en commençant par : Faustin et Joseph étaient de, etc.

b) Mettre ce texte au présent :

Faustin est un jeune campagnard, etc.

c) Mettre ce texte au futur :

Faustin sera un jeune campagnard, etc.

Ce que nous disons de ce chapitre peut s'appliquer naturellement à une infinité d'autres.

Il est à remarquer toutefois que la mise au pluriel des textes ne devra commencer qu'après l'étude du verbe.

6. DU PARTICIPE

a) *Du participe présent et adjectif verbal.* — Un certain nombre de verbes étant désignés, les mettre au participe présent variable et au participe présent invariable.

Exemple : Obéir :

Un garçon obéissant ; une fille obéissante.

Des garçons obéissants ; des filles obéissantes.

Un garçon obéissant à ses parents.

Une fille obéissant à ses parents, etc.

b) *Du participe passé sans auxiliaire.* — Désigner un certain nombre de verbes d'un chapitre du livre de lecture, les mettre au participe passé et y joindre un nom masculin, féminin, singulier ou pluriel.

Exemple : rembourser.

Un capital remboursé ; une dette remboursée.

Des capitaux remboursés ; des dettes remboursées.

Un capital et une dette remboursés.

c) *Du participe passé conjugué avec être.* — Le procédé utilisé avec le participe passé sans auxiliaire est applicable au participe passé conjugué avec être.

Exemple : Ce capital sera remboursé.

Ces capitaux seront remboursés.

Cette dette sera remboursée, etc.

d) *Du participe passé conjugué avec avoir.* — Par une inversion, un participe passé invariable est, s'il provient d'un verbe transitif, rendu variable, ou vice versa.

Exemple : Les Waldstætten n'avaient perdu que 15 hommes. — Les 15 hommes que les Waldstætten avaient perdus étaient des héros. — Le bailli Landenberg et deux Gessler que l'espoir de la vengeance avait attirés en Suisse furent trouvés parmi les morts. — L'espoir de la vengeance avait attiré en Suisse Landenberg et deux Gessler, etc.

7. DES MOTS INVARIABLES

L'orthographe des mots invariables rentre dans le domaine de l'orthographe d'usage. Leur étude n'offre donc de l'intérêt qu'au point de vue de leur fonction. On apprendra à en distinguer les différentes espèces en étudiant le rôle qu'ils jouent dans la proposition.

Après des exercices d'*application*, on procédera le plus souvent à des exercices d'invention consistant à faire trouver par l'élève des mots ou des phrases analogues.

Par exemple, s'agit-il de noms communs : Vous chercherez cinq noms masculins d'objets d'école... Trois adjectifs indiquant la forme... la couleur... la dimension d'instruments agricoles.

Chacun le comprendra, il n'est pas de devoir plus propre à exercer l'esprit d'observation et l'intelligence des enfants que ces exercices d'invention. Mais il faut que le maître les prépare soigneusement et en donne des exemples au tableau noir. Les leçons de choses faites avec le livre de lecture pourront ainsi servir de thèmes à d'excellents devoirs de grammaire.

VI. Conclusions.

Nous résumerons dans les quelques points suivants les différentes idées que nous venons d'exposer :

1° Les volumes constituant le livre de lecture sont très bien adaptés aux différents degrés d'une école primaire.

2° La méthode inaugurée par le livre de lecture demande :

a) Que les exercices de lecture forment la base de l'enseignement de toutes les parties de la langue maternelle.

b) Que tous les exercices, exemples et devoirs d'application soient empruntés aux chapitres de lecture, même les exercices si féconds d'invention.

3° L'enseignement de la grammaire au moyen du livre de lecture remédiera dans une juste mesure aux lacunes des manuels employés jusqu'ici.

4° Cette méthode a de réels avantages :

a) Elle se prête mieux que toute autre au développement harmonique de toutes les facultés de l'enfant.

b) Elle exige de la part du maître une préparation sérieuse des leçons et des exercices, ce qui est une condition de succès.

c) Elle introduit l'unité dans l'enseignement de la grammaire et assure aux parents des économies pécuniaires assez importantes.

d) Elle développe chez l'enfant le sentiment moral et religieux.

5° L'orthographe d'usage est très importante.

Elle s'acquiert :

a) En exigeant des élèves une bonne prononciation.

b) En faisant copier au degré inférieur les exercices de lecture auxquels le maître apportera un contrôle rigoureux.

c) En initiant les élèves aux règles parfois difficiles de la dérivation.

d) En faisant transcrire de mémoire les textes étudiés par cœur.

e) En obligeant les élèves à soigner l'orthographe dans tous leurs devoirs écrits.

f) En faisant très souvent des dictées de morceaux copiés au degré inférieur et préparés pour les degrés supérieurs : il faut que nos écoliers soient amenés ainsi à étudier et à connaître l'orthographe de tous les textes du livre de lecture.

g) Par la mise au net des dictées et des devoirs de langue.

6° L'orthographe de règles, quoique moins importante, est absolument nécessaire.

Le maître l'enseignera :

a) En suivant, dans les règles grammaticales, la méthode socratique qui assure de meilleurs résultats.

b) Par le choix des exemples empruntés au livre de lecture, exemples qui seront toujours simples, courts et frappants.

c) Par l'analyse logique et grammaticale qui permet de contrôler efficacement l'application des règles de la grammaire.

d) Par des dictées nombreuses et variées roulant sur les règles étudiées ou les récapitulant.

e) Par des devoirs d'application bien préparés et toujours contrôlés par le maître.

Botterens, 30 avril 1897.

THORIMBERT D. *instituteur*.

A PROPOS DES EXAMENS DE RECRUES

Le canton de Vaud s'est ému à la nouvelle de la place que lui assignent les derniers examens de recrues dans l'échelle fédérale.

Les journaux sont pleins d'observations, de critiques relatives à la marche de l'instruction dans leurs écoles.

Nous n'avons pas à prendre position dans ces polémiques, nous nous contenterons de placer sous les yeux de nos lecteurs quelques extraits à titre d'information. Il est plus d'une remarque aussi dont nous pouvons faire notre profit.

Voici d'abord une critique venue de Zurich sur les méthodes en usage chez nos voisins. Cette critique trouverait son application dans plus d'une école fribourgeoise, car la vieille et sainte routine des leçons apprises machinalement compte encore bien des tenants chez nous.

Voici donc ce qu'on écrit à la *Gazette de Lausanne* :

Vous avez signalé le résultat des examens des recrues de l'an-